

CONSEIL ACADEMIQUE D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Délibération n° 2018/22/01-02

Le **conseil académique**, en sa séance du 22 janvier 2018, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

DECIDE:

OBJET : désignation des membres usagers de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers

- Nicolas GRANGIER (Bouge ton Campus)
- Clara MOLHO (Bouge ton Campus)
- Mehdi ELAMINE (Bouge ton Campus)
- Sophie TESSIER (Bouge ton Campus)
- Nadjma ATTOUMANI (UNEF)
- Loïc LE MOUEL (UNI)

sont élus **membres titulaires** de la section disciplinaire, au titre de représentants des usagers.

- Baptiste DAVID (Bouge ton Campus)
- Eloise PAYAN (Bouge ton Campus)
- Kane MARLIN (Bouge ton Campus)
- Ellée CIVADE (Bouge ton Campus)
- Camilla ABDELHADI (UNEF)
- Rémi MASRI (UNI)

sont élus **membres suppléants** de la section disciplinaire, au titre de représentants des usagers.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice: 80

Quorum: 40

Présents et représentés : 64

Fait à Marseille, le 22 janvier 2018

Jardin du Pharo .58, Boulevard Charles Livon . 13284 Marseille cedex 07 . France Tél. : +33 (0)4 91 39 65 00 . Fax : +33 (0)4 91 31 31 36